



Intersyndicale des Masseurs Kinésithérapeutes des Bouches du Rhône

Communiqué de Presse :

Intersyndicale des Kinés

Suite à la création de l'intersyndicale nationale, l'intersyndicale des Bouches du Rhône est créée.

Celle-ci réunit les trois syndicats représentatifs de la profession :

- La Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs FFMKR
- La confédération Nationale des Masseurs Kinésithérapeutes libéraux OK
- Le Syndicat National des Masseurs Kinésithérapeutes SNMKR

Face à l'injustice permanente subie par les kinés, l'intersyndicale annonce la mise en place d'une série d'actions non conventionnelles dans le département.

CONTACTS :

Pour le SNMKR :

Pierre-Jean BLANC

06 75 46 06 99

Pour OK :

Jean NICOLAS

04 91 40 11 95

Pour la FFMKR :

Robert TRAVERSA

06 81 77 18 28